N° 2025.08.06

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212200497-20251209-2025_08_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CREHEN

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CREHEN, régulièrement convoqué le vingt-quatre novembre, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Christine COTIN, Maire.

PRÉSENTS : **Mme COTIN, Maire**
Mmes LAIGO, JOUFFE, LONCLE, MM. BOURGET, MACÉ, Adjoints
Mmes BURLOT, EVEN, MARTIN et MENIER Conseillères Municipales
MM. BOITTIN, DOS, LETONTURIER Conseillers Municipaux

EXCUSÉS : **Mme DETOT (procuration à Mme LONCLE) M. BIARD (procuration à M. BOURGET, CADE et MILLOT (procuration à M. MACE)**

Madame EVEN Virginie a été élue Secrétaire.

--- ===0=== ---

DEVIS COMPLÉMENTAIRE – RUE DU VAUGOURIEUX

Monsieur André BOURGET, adjoint au Maire en charge de la voirie communale informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre du marché public de travaux de voirie Rue du Vaugourieux, il n'a pas été prévu au marché de refaire la partie de voie communale (100m) en agglomération qui rejoint la voie refaite dernièrement par Dinan Agglomération. L'entreprise SPTP qui réalise les travaux nous fait parvenir un devis complémentaire pour cette partie de voie en reprenant les mêmes tarifs que le marché public qui avait été signé. Ce devis est de 10 330 € H.T. soit 12 396,00 € T.T.C.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Retient l'offre de la société SPTP pour un montant de 10 330 € H.T. soit 12 396,00 € TTC ;
- Autorise Mme le Maire à signer tous documents s'y rapportant

Délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,

Marie-Christine COTIN.